

12 juin 2025

Cérémonie de remise des panonceaux de classement hôtelier : la province Sud, moteur de la professionnalisation touristique

La présidente de la province Sud, Sonia Backès, vous convie à la remise des panonceaux officiels de 5 établissements hôteliers nouvellement classés *Atout France*, gage de leur engagement en faveur d'un accueil irréprochable et d'une expérience client optimale :

**jeudi 19 juin à 16h00,
au Centre administratif 2 de la province Sud
6, rue des Artifices – Moselle**

Cette remise sera l'occasion de mettre en avant les nouveaux établissements qui s'inscrivent dans la démarche 2025.

1. Contexte

La province Sud a adopté en son assemblée de province du jeudi 11 avril 2024 la délibération N°1-2024/APS fixant « les normes de classement des établissements de tourisme en province Sud ».

A travers ces nouvelles normes de classement, il s'agit de permettre à tous les hôteliers de s'inscrire dans une démarche continue de qualité d'accueil, de confort et de service adaptée aux nouvelles attentes des voyageurs. Les étoiles de la classification Atout France sont reconnues à l'international ce qui favorise la visibilité, la commercialisation des établissements et la promotion de la destination province Sud.

La démarche reste volontaire, le classement est effectif pour 5 ans. Tout hôtelier intéressé pour classer son établissement doit valider sa demande auprès de la province Sud qui accompagne financièrement et techniquement les établissements.

Chaque année une campagne de classement est organisée. Les établissements classés en 2024 qui vont recevoir leur panonceau étoilé ce jeudi 19 juin sont les suivants :

- ❖ Hôtel LE LAGON 4*
- ❖ Hôtel DOUBLE TREE BY HILTON 4*
- ❖ Hôtel RIVLAND 3*
- ❖ Hôtel BEAURIVAGE 3*
- ❖ Hôtel RAMADA & suites 3*

Fort de cet élan, l'année 2025 s'annonce tout aussi dynamique avec **6 demandes** de classement en cours affirmant la volonté de nos établissements d'offrir une qualité d'accueil reconnue. Seront donc également présent à cette cérémonie :

- l'hôtel Le Méridien ;
- les hôtels **Gondwana City Art** et **Gondwana City Green** ;
- l'hôtel **Le Paris** ;
- l'hôtel **Le Centre** ;
- l'hôtel **Le Château Royal**.

2. Un accompagnement sur mesure pour garantir l'excellence

Cette réussite est aussi le fruit d'un accompagnement soutenu par les services de la province Sud, qui ont mis en place un dispositif complet pour aider les professionnels dans leur démarche de classement, depuis l'inscription jusqu'à la validation finale.

Afin de répondre aux exigences du référentiel Atout France, les établissements bénéficient de **formations dédiées aux éco-gestes** et à **l'accueil des personnes en situation de handicap**. Des sessions de préparation et des webinaires permettent également aux acteurs du secteur de partager leurs bonnes pratiques et de se préparer efficacement aux audits.

☞ A consulter le témoignage de Flavie DEBIEN de l'hôtel BEAURIVAGE via ce lien
<https://vimeo.com/1059971381/bfbba2da30>

3. Un atout pour la compétitivité touristique de la Nouvelle-Calédonie

Ce processus de classement permet non seulement d'assurer la qualité des hébergements touristiques mais également de renforcer l'attractivité de la province Sud sur le marché international. Les visiteurs sont ainsi assurés de bénéficier d'un hébergement conforme aux standards de qualité reconnus par Atout France.

Le service du tourisme est à votre disposition par mail :

Flore ROUDAUT cheffe de service
Flore.roudaut@province-sud.nc
Dominique LE POUL
Chargée de structuration de l'offre touristique
Dominique.le-poul@province-sud.nc

CONTACT PRESSE
Marc Spisser : 76 18 74

